Département de La Creuse Evolis 23

Réunion du Bureau du 19 Septembre 2022

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 19 Septembre 2022 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

1ère convocation: 5 Septembre 2022

Bureau du 12 Septembre 2022 : absence de quorum

2ème convocation: 13 Septembre 2022

<u>Présents</u>: CHAVANT Philippe; DELAPORTE Fabrice; DUMAS Daniel; GASPARD Isabelle; HAMONEAU Nicolas; MATIGOT Jean-Roland; PIRON Cédric; RIOT Philippe; ROUGEOT Patrick; VIARD Philippe.

<u>Excusés</u>: AUCOUTURIER Alex; BOURDIER Sylvie; DARDAILLON Bruno; LABESSE Jean-Claude; MONDON Thierry; PICQUENOT Quentin; SIMONNET Nicolas; VERBRUGGHE Isabelle; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : Monsieur MATIGOT Jean-Roland

Monsieur LABESSE Jean-Claude donne pouvoir à Monsieur DELAPORTE Fabrice Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe Madame VERBRUGGHE Isabelle donne pouvoir à Monsieur VIARD Philippe

Membres : 27 Présents : 10 Votants : 13

Délibération n° 2022-138

Code nomenclature : 4.4 - Autres catégories de personnels

Objet : Accueil d'un chargé de mission déchets « contrat de projet »

Monsieur le Président rappelle la délibération 2022-02-035 créant un emploi non permanent de chargé de mission déchets au titre des articles L332-24 à L332-26 du CGFP. Il indique que cette typologie de contrat, assez récente, n'est pas intégrée dans la liste des situations éligibles au RIFSEEP dans les délibérations 2021-115 et 2022-027. Par cohérence, il propose que les agents contractuels accomplissant un emploi de type contrat de projet (L332-24 CGFP) bénéficient du RIFSEEP à condition que les agents soient recrutés sur des emplois permanents ou durables.

80 03

Après délibération, le bureau décide à l'unanimité de :

- Compléter les délibérations 2021-115 et 2022-027 en rendant éligibles au RIFSEEP (part IFSE + Expérience professionnelle) au 1^{er} jour sur la base de l'IFSE du poste ainsi qu'au CIA;
- Rendre éligible cette typologie d'emploi aux autres avantages sociaux d'Evolis 23 (participation mutuelle, CNAS, tickets restaurant).

Publication le : - 4 OCT. 2022

Le Président
Patrick ROUGEOT

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073